

Index égalité professionnelle

Comment le calculer et le décrypter ?



À retenir

Qui ?

Obligatoirement les entreprises de plus de 50 salariés.

Quand ?

Au plus tard le 1^{er} mars de chaque année.

Pourquoi ?

Permettre de mesurer objectivement les écarts de rémunération et faire progresser l'égalité salariale entre homme et femme.

Les 5 indicateurs de calcul de l'index égapro

Ecart de rémunération entre femmes et hommes

40 points

Ecart du taux d'augmentation individuelle (35 points pour les entreprises de moins de 250 salariés)

20 points

Ecart du taux promotion (uniquement pour les entreprises de plus de 250 salariés)

15 points

% de salariées augmentées à leur retour de congé maternité

15 points

Parité dans les 10 plus hautes rémunérations

10 points

Et après ?



La note obtenue est supérieure à 75

L'entreprise doit fixer et publier des objectifs de progression pour les indicateurs dont la note maximale n'a pas été atteinte **si votre index est inférieur à 85 points**.



La note obtenue est inférieure à 75

L'entreprise doit fixer et publier des **mesures correctives** ainsi que des **objectifs de progression** pour chacun des indicateurs (hors cas d'index incalculables).



Le calcul n'a pas été effectué

A défaut de publication des résultats ou de mise en place de mesures correctives / d'objectifs de progression, l'entreprise s'expose à une **pénalité financière** importante, **jusqu'à 1% de sa masse salariale annuelle**.

Pour des réponses sur mesure, adaptées aux enjeux et spécificités de votre société, nos experts RSM vous accompagnent. Pour en savoir plus, cliquez ici.

www.rsmfrance.fr

RSM France est membre du réseau RSM. Chaque membre du réseau RSM est un cabinet indépendant d'audit, expertise comptable et conseil, exerçant pour son propre compte. Le réseau RSM en tant que tel n'est pas une entité juridique à part entière. Le réseau RSM est géré par RSM International Limited, une société immatriculée en Angleterre et au Pays de Galles (sous le numéro 4040598) dont le siège social est situé au 50 Cannon Street, London EC4N6JJ, United Kingdom. La marque RSM et tous les droits de propriété intellectuelle utilisés par les membres du réseau sont la propriété de RSM International Association, une association régie par les articles 60 et suivants du Code civil Suisse et dont le siège est à Zoug.

© RSM International Association, 2025.

